

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 JUIN 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le vingt-deux juin à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Clément CHAVET.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M. Thierry PISTRE est nommé secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présence	2
Étaient présents	2
Étaient absents et excusés.....	2
2. DELIBERATION – MODIFICATION ET OUVERTURE POSTE EMPLOI PERMANENT.....	2
3. APPROBATION DU CFU 2025- Budget Assainissement	2
4. APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL.....	3
5. DELIBERATION – avenant de transfert antenne relais	3
Concernant le Pylône TOTEM avec l'antenne Bouygues/SFR.....	3
6. DELIBERATION COMMISSIONS COMMUNALES	3
7. DELIBERATION TARIFICATION REPAS CANTINE ET CONTRAT	4
8. DELIBERATION – NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CCAS	5
9. PRESENTATION PROJET POLE SANTE	5
10. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS	6

1. Présence

Étaient présents

M. CHAVET Clément	M. RUEZ Quentin
Mme DIOT Doriane	Mme FAURE Flavie
M. PISTRE Thierry	M. BERNARD Jérôme
Mme DUPAYRAT Sophie	Mme FRUCTUS Caroline
M. MANCINI Cédric	M. POTIN Fabien
Mme DESBOS Blandine	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
M. DESBOS Julien	Mme ROSERAT Charlène
Mme ESTEVE Justine	M. GILLET Bernard
M. CADOZ Grégoire	Mme NAVORET Muriel
Mme CALLY Audrey	

Étaient absents et excusés

M. RUEZ Quentin pouvoir M. Clément CHAVET, maire

Avant de commencer la séance du conseil municipal, Monsieur le maire remercie la présence de Muriel NAVORET qui remplace Johnny TAYAR et lui souhaite la bienvenue.

Il demande à chaque conseiller de travailler en toute sérénité, pour le bien être de chacun et pour mener à bien les projets du village.

Il informe le conseil que tout manquement au respect d'autrui, violation dans une propriété privée, intrusion au domicile du maire, ou chez des élus, ces actes seront réprimandés par la gendarmerie.

Il rappelle que des permanences du maire ont lieu sur rendez-vous en mairie, qu'il est joignable par mail ou par courrier et qu'il se tient à la disposition des varaxois en mairie.

Il précise qu'il est intolérable de trouver des personnes au milieu de son salon sans qu'elles y soient invitées.

Approbation du procès-verbal du

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 5 Juin 2026

2. DELIBERATION – MODIFICATION ET OUVERTURE POSTE EMPLOI PERMANENT

Rapporteur : Clément CHAVET, maire – Véronique BESSARD, secrétaire générale

Il informe qu'en raison du mouvement du personnel, il convient d'ouvrir et de modifier les postes existants. Ce point sera revu à la prochaine séance du conseil, une réflexion est menée sur les futurs aménagements des plannings des postes cantine et télécabine.

3. APPROBATION DU CFU 2025- Budget Assainissement

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, adjoint

Il donne lecture de la situation de clôture de l'année 2025 du budget ASSAINISSEMENT qui laisse apparaître un excédent de 62 313.01€

INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées pour : 83 736.08€ - Recettes réalisées pour : 94 647.00€ - Excédent 2024 : 17 998.87€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées pour 110 088.02€ - Recettes réalisées pour : 180 545.62€ - Excédent 2024 : 162 945.62€

Des restes à réaliser pour 200 000€ en dépenses

Laissant un excédent d'exercice 2025 à 62 313.01€

Monsieur le maire étant sorti, M. GILLET Bernard fait voter l'assemblée.

Voté à l'unanimité

4. APPROBATION DU CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, adjoint

Il donne lecture de la situation de clôture de l'année 2025 du budget PRINCIPAL qui laisse apparaître un excédent de 386 959.84€

INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées pour : 375 332.14€ - Recettes réalisées pour : 405 106.17€ - Excédent 2024 : 102 648.83€

FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées pour 963 056.13€ - Recettes réalisées pour : 1 219 890.26€ - Excédent 2024 : 723 810.51€

Des restes à réaliser pour 1 213 420€ en dépenses et 692 610.00€ en recettes

Laissant un excédent d'exercice 2025 à 386 959.84€

Monsieur le maire étant sorti, M. GILLET Bernard fait voter l'assemblée.

Voté à l'unanimité

5. DELIBERATION – avenant de transfert antenne relais

Rapporteur : Clément CHAVET, maire

Il explique que le suivi des dossiers concernant les antennes est mené par Quentin RUEZ, conseiller.

Fait part aux conseillers de la note de Quentin.

Concernant le Pylône TOTEM avec l'antenne Bouygues/SFR

Il y a un suivi à mener concernant la société **Infracos**, qui demande de signer une nouvelle convention pour pérenniser le site. Pour rappel, cette structure a été rachetée par **Phoenix Tower** à la fin de l'année dernière, une nouvelle mouture de la convention est en attente.

Éléments clés du contrat et contexte :

- **Échéance du bail :** Le contrat actuel arrive à son terme le **16/06/2029 (12ans)**
- **Enjeux pour l'opérateur :** Infracos cherche à anticiper ce renouvellement pour garantir la pérennité de leur installation. En effet, si la commune venait à demander le démontage de l'antenne, il leur faudrait environ **3 ans** pour trouver, valider et mettre en service un site de substitution. A ce titre le réseau de téléphonie mobile est aujourd'hui classé comme une infrastructure d'intérêt public.
- **Conditions financières et reconduction :** La convention existante prévoit une revalorisation automatique de **2 % par an** (fixe, non indexée sur l'indice IRL de l'INSEE) et se renouvelle par tacite reconduction pour des périodes de **12 ans**.

Action à mener : Relancer Phoenix Tower afin d'obtenir la nouvelle convention promise et ainsi leur envoyer les titres de 2026 et s'assurer que les conditions financières avantageuses (la hausse annuelle fixe de 2 % et l'engagement sur 12 ans) soient bien maintenues à l'identique.

Sujet à revoir lors d'un prochain conseil municipal.

6. DELIBERATION COMMISSIONS COMMUNALES

Rapporteur : Clément CHAVET, maire

Il rappelle la démission de Johny TAYAR et la nomination de Muriel NAVORET qui souhaite s'intégrer dans diverses commissions communales.

Il demande de revoir chaque commission pour les compléter.

Commission Urbanisme et patrimoine

Mme DIOT Doriane – M. POTIN Fabien – M. BERNARD Jérôme – M. PISTRE Thierry - M. GILLET Bernard

Commission Associations, sports, jeunesse et culture

Mme DESBOS Blandine – M. DESBOS Julien – Mme ESTEVE Justine – Mme CALLY Audrey –
Mme DUPAYRAT Sophie – M. MANCINI Cédric – – Mme FRUCTUS Caroline – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme NAVORET Muriel

Commission communication

Mme Sophie DUPAYRAT - Mme ESTEVE-Justine – M. CADOZ Grégoire – M. DESBOS Julien – Mme DESBOS Blandine – Mme FAURE Flavie – M. RUEZ Quentin – Mme ROSERAT Charlène

Commission fleurissement, cadre de vie et environnement

Mme DUPAYRAT Sophie - M. PISTRE Thierry – Mme FAURE Flavie – M. DESBOS Julien –
Mme ESTEVE Justine – M. MANCINI Cédric – M. RUEZ Quentin – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne –
Mme ROSERAT Charlène

Commission finances

M. MANCINI Cédric - Mme ESTEVE Justine – Mme DESBOS Blandine – Mme DUPAYRAT Sophie – Mme DIOT Doriane – – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne - M. Thierry PISTRE – M. GILLET Bernard

Commission assainissement

Mme DIOT Doriane – M. MANCINI Cédric – M. BERNARD Jérôme – M. POTIN Fabien - M. GILLET Bernard

Commission scolaire, périscolaire et petite enfance

M. PISTRE Thierry – Mme CALLY Audrey – Mme FAURE Flavie – M. CADOZ Grégoire –
Mme FRUCTUS Caroline – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne - Mme ROSERAT Charlène

Commission santé

Mme DESBOS Blandine – M. CADOZ Grégoire – Mme DUPAYRAT Sophie – Mme FAURE Flavie – Mme CALLY Audrey – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne – M. MANCINI Cédric – Mme NAVORET Muriel

Commission voirie et sécurité routière

M. BERNARD Jérôme – M. POTIN Fabien – M. GILLET Bernard

Commission marché

Mme DESBOS Blandine – Mme DUPAYRAT Sophie – Mme ESTEVE Justine – Mme ABRAM-PASSOT Evelyne –
Mme CALLY Audrey

Voté à l'unanimité

7. DELIBERATION TARIFICATION REPAS CANTINE ET CONTRAT

Rapporteur : M. Thierry PISTRE

Il indique que l'appel d'offre passé avec la sté RPC prend fin début juillet. En raison des élections municipales, la commission nouvellement constituée souhaite reconduire les prestations de RPC par un avenant d'une durée d'un 1 an selon les conditions suivantes :

Repas facturé à la mairie : 3.337€ ttc au lieu de 3.295€ ttc pour les repas enfants

Repas facturé à la mairie : 3.612€ ttc au lieu de 3.523€ ttc pour les repas adultes

Il propose de suivre l'évolution et de fixer le repas cantine aux familles à : 4.40€ au lieu de 4.30€ et le repas adulte à 5.45€ au lieu de 5.30€

Concernant la cantine à 1€, le remboursement par l'Etat a été enregistré en début de mois pour les 8 mois d'école écoulés.

Voté à l'unanimité pour l'avenant

Voté à l'unanimité pour les prix cantine (commune et famille)

8. DELIBERATION – NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU CCAS

Rapporteur : M. Clément CHAVET, maire

Il fait part que suite à la nomination de Muriel NAVORET, en tant que conseillère municipale, sa position en tant que membre extérieur au sein du CCAS n'est plus justifiée.

Il convient de procéder à une élection portant sur la candidature de Muriel NAVORET.

Il précise que M. Thierry PISTRE se retire du CCAS laissant sa place à Muriel.

Madame Muriel NAVORET est nommée en tant que membre du CCAS à l'unanimité

9. PRESENTATION PROJET POLE SANTE

Rapporteur : Grégoire CADOZ et Blandine DESBOS

Un power point est présenté à l'assemblée, portant sur :

- le pourquoi du projet,
- sa date de démarrage
- présentation du plan
- les démarches en cours
- le financement,
- les subventions possibles
- point sur les communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS
- fonctionnement possible pour la mairie
- maison de Santé (MDS) ou Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)
- travaux à prévoir

L'ancien local de la pharmacie relève d'un gros potentiel pour accueillir soit une maison de santé ou une maison de santé pluriprofessionnelle.

L'idée est de créer du lien entre les praticiens et de louer les locaux pour réduire les coûts liés à l'achat et l'aménagement des locaux.

Le plan est abordé en réunion : deux entrées distinctes seront prévues, voir une possibilité d'une troisième côté garage, local qui pourrait rester indépendant du reste.

Une possibilité de réaliser entre 15 à 20M2 par local, avec deux salles d'attente, une pour les praticiens et une autre pour les médecins.

Des sondages ont été menés auprès des praticiens de la commune, qui s'avèrent être très satisfaits à la réalisation de ce projet.

Le financement serait porté par l'EPF – Etablissement Foncier Public – via un emprunt sur 15 ans, que la commune s'engage à rembourser. Fin des négociations prévue en septembre. Le projet sera à réaliser dans les meilleurs délais.

Concernant les subventions :

DETR : préfecture : financement à hauteur de 20% à 60%

DSIL : financement à hauteur de 20% à 40%

Région : possibilité d'un financement pour l'acquisition en maison de santé pluriprofessionnelle – (pas de financement si pas de médecins)

Département : en attente d'une réponse

ARS : subvention possible en fonction du projet (MDS ou MSP)

Fondation ville amie des aînés : financement possible en fonction du projet également

Une réflexion sera menée sur la destination de ce local, soit en maison de santé, soit en maison pluriprofessionnelle.

Un cabinet d'architecte sera contacté au vu de l'état d'avancement du projet.

Afin de réaliser au mieux ce projet des visites auront lieu dans différentes maisons de santé.

10. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ELUS

Rapporteur : Blandine DESBOS

Elle donne un compte rendu du déroulement de la manifestation rêve de cirque. Beaucoup de personnes ont participé à cet évènement.

Le jeu de la fresque a agrémenté cette journée.

Samedi 20 juin a eu lieu au musée, l'exposition temporaire « sur la montagne » avec la participation de l'association « les petits crayons ». Une soixantaine de personnes y ont participé.

Octobre rose prévu le 17 octobre au Domaine de la Dombes avec un départ vers la caserne.

Le programme du festiv' asso se précise sur la journée du samedi 5 septembre sur un format continu sur la journée avec restauration en fin de journée et diffusion d'un film dans l'espace du Vieux Jonc.

Rapporteur : Doriane DIOT

Prévoir d'ouvrir à la circulation la route du pont rouge pour cet été.

Les travaux de cheminements doux devront se terminer à la fin d'année.

La remise en état de la route, doit être coordonnée avec les travaux d'assainissement.

Rapporteur : Sophie DUPAYRAT

Le cerclage et paillage au verger a eu lieu, une vingtaine de personnes y ont participé.

La première causette varaxoise a eu lieu sur la place du village, quelques remarques ont été soulevées, notamment en matière de handicap et de racines d'arbres déformant les trottoirs dans les lotissements.

La prochaine réunion aura lieu en octobre.

Rapporteur : Thierry PISTRE

Le spectacle annuel de l'association « Billes de clown » a eu lieu, les familles ont été ravies d'y participer, l'ambiance était conviviale. Un loto sera organisé au mois de novembre.

La réunion du bilan du PEDT se tiendra le jeudi 25 juin pour dresser le bilan de l'année écoulée et identifier les actions qui pourront se mettre en place pour l'année scolaire 2026/2027.

En raison des fortes chaleurs, des mesures d'adaptation ont été prises et proposées en lien avec la directrice de l'école pour permettre aux familles qui le peuvent de garder les enfants pour limiter l'exposition à la chaleur.

Un questionnaire d'évaluation du service de cantine sera adressé aux familles pendant l'été.

Rapporteur : Cédric MANCINI

Les travaux le long du bief avancement, des courriers sont partis chez les riverains pour les travaux de mise en séparatif en zone privée.

En raison des fortes chaleurs, les travaux de cheminements doux commenceront plus tôt.

Concernant la partie budget, la commission Finances se réunira soit le 6 ou 7 juillet prochain.

Rapporteur : Clément CHAVET

Le Département envisage de mettre des rails hauteur poids lourds le long de la RD 1083 à la sortie de Saint Paul. Un mât d'éclairage sera déplacé pour la réalisation de ces travaux.

Une rencontre s'est tenue avec Pierre LARRIEU, conseiller régional, pour lui présenter les différents projets portés par la municipalité et mieux appréhender les relations avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le point justice itinérant sera présent sur la commune de Saint-Paul-de-Varax le mardi 22 septembre de 9H00 à 12H00.

Changement de serveur à la mairie pour sécuriser l'infrastructure informatique.

Réactualisation du devis pour l'équipement de la salle du conseil municipal avec des stores.

Le robot de tonte du terrain de foot sera installé cette semaine pour améliorer l'entretien.

Repas des élus et des agents communaux prévu le jeudi 2 juillet au stade.

Chaque élu fait part de sa participation aux réunions communautaires.

La séance est levée à 22H15

Prochain conseil municipal prévu le 20 juillet 2026